



MDN

LE GÉNÉRAL-MAJOR CHENGRIHA VISITE LE CENTRE D'INGÉNIERIE ET DE DÉVELOPPEMENT EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Page 3

27^e SILA

GRANDE AFFLUENCE DU PUBLIC AU STAND SAHRAOUI

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5140 | Lundi 11 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL

RACHID MEKHLOUFI INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL ALIA

Page 16

AHMED ATTAF SOULIGNE L'IMPORTANCE D'UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA RUSSIE

L'ALGÉRIE APPUIE LA FIN DU COLONIALISME ET LA RÉHABILITATION DE L'AFRIQUE



Page 3

DONALD TRUMP DE RETOUR À LA MAISON BLANCHE



LES PERSPECTIVES FUTURES DES RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

Page 2

■ NOUVELLE FLOTTE, SÉCURITÉ ACCRUE ET BILLET UNIQUE

LA SNTF RENFORCE SON RÉSEAU FERROVIAIRE

Page 4

■ DIX MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 CONCERNANT LES VÉHICULES

IMPORTATION DE VOITURES DE MOINS DE 5 ANS

Page 5

■ MILAN

L'ALGÉRIE, INVITÉE D'HONNEUR AU SALON DE L'ARTISANAT

Page 5

VŒUX INTERNATIONAUX
POUR LE 70^e ANNIVERSAIRE
DE LA RÉVOLUTION

Des dirigeants saluent l'Algérie et renforcent leurs liens

À l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, plusieurs dirigeants étrangers ont adressé leurs vœux au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au peuple algérien, saluant les relations fraternelles et de solidarité entre leurs pays et l'Algérie.

L'ancien Premier ministre libanais, M. Saad Hariri, a souligné, dans son message, les liens solides et les relations de fraternité unissant l'Algérie et le Liban, exprimant sa détermination à œuvrer au renforcement des relations bilatérales au service des aspirations des deux peuples frères.

Le président de la République socialiste du Vietnam, M. Luong Cuong, a, quant à lui, adressé ses félicitations en son nom et au nom du peuple vietnamien, saluant les réalisations de l'Algérie sous la direction du président Tebboune et exprimant le souhait de voir l'Algérie poursuivre ses succès dans le processus de construction nationale.

Le président du Tadjikistan, M. Emomali Rahmon, a également présenté ses vœux chaleureux au président Tebboune. Dans son message, il a exprimé la volonté de son pays de renforcer les liens d'amitié et de coopération avec l'Algérie dans tous les domaines. Il a salué l'amitié historique entre les deux pays et les deux peuples, réaffirmant son engagement à approfondir cette relation.

Le Premier ministre du Koweït, Cheikh Ahmad Abdallah Al-Ahmad Al-Sabah, a également adressé ses vœux à l'Algérie, soulignant les relations amicales et étroites entre les deux pays. Il a exprimé sa volonté de renforcer ces liens et a souhaité au président Tebboune ainsi qu'à l'Algérie davantage de progrès et de prospérité. Enfin, le prince héritier du Koweït, Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, a également envoyé un message de vœux au président de la République, exprimant ses souhaits de bonne santé et de bien-être pour M. Tebboune, ainsi que des vœux de prospérité pour l'Algérie.

DIPLOMATIE

Agrément

à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Salvador

Le gouvernement du Salvador a donné son agrément à la nomination de son excellence, Djamel Moktefi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Salvador avec résidence à Mexico, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, dans un communiqué.

DONALD TRUMP DE RETOUR À LA MAISON BLANCHE

Les perspectives futures des relations algéro-américaines

L'Algérie et les USA entretiennent des relations historiques. Le partenariat a toujours été placé sous l'angle stratégique avec une diversification des échanges et des projets de partenariat dans différents domaines.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les Etats-Unis considèrent l'Algérie comme un pays pivot dans la région maghrébine et africaine. Et de là découle une coopération sécuritaire étroite sur la lutte contre le terrorisme et la stabilité dans la région du Sahel.

Avec l'arrivée de Donald Trump aux affaires pour un second mandat, l'Algérie voit dans l'Amérique un partenaire solide sur beaucoup de plans. Contrairement aux commentaires qui s'alarment sur la politique « musclée » et imprévisible du Président américain, les attentes algériennes s'inscrivent sur un autre plan en jouant sur le pragmatisme de la relation qui la lie avec l'hyper puissance américaine. D'un côté, le volume des échanges entre les deux pays se conforte à 6 milliards de dollars où le partenariat énergétique reste de premier plan. Il faut rappeler que dans ce domaine, un protocole d'accord a été signé il y a quelques mois entre le ministère de l'Energie et les cartels des grands producteurs pétroliers américains et la visite de Mohamed Arkab à Houston le



mois de septembre dernier a débouché sur d'importants investissements dans le secteur pétrolier et gazier avec le déploiement des grandes multinationales tels que Chevron et Exxon Mobil sur le marché algérien. Au-delà de la question énergétique, les américains se sont toujours félicités de la coopération sur le plan militaire et sécuritaire. Les échanges d'informations et d'expertise entre les deux pays ont été placés comme probants du fait que l'Algérie a été le premier pays de la région Mena à coopérer sur la question de la lutte anti-terroriste et le crime transnational.

En octobre 2023, le dialogue militaire entre les deux pays a débouché sur la signature d'un protocole d'accord sur la coopération militaire mais également d'in-

tensifier les échanges sur la coopération sécuritaire régionale. Les Etats-Unis sont favorables au rôle que joue l'Algérie dans le dossier du Sahel en faveur d'une stabilité politique et la réduction du champ de violence dans cette partie de l'Afrique. De même que les américains apprécient beaucoup l'Algérie pour sa présidence au Conseil de Sécurité de l'ONU avec une volonté partagée sur le cessez-le-feu à Gaza et le règlement du problème du Sahara occidental. Le Président Tebboune s'est efforcé ces derniers temps de faire durer les relations amicales entre les deux pays et l'a nettement souligné l'année dernière lors de son intervention au sommet du G7 en Italie. L'Algérie a toujours su équilibrer sa position diplomatique en préservant son caractère neutre conformément à sa doctrine issue depuis l'indépendance. L'Algérie ne privilégie aucun pays au détriment d'un autre et ne veut pas marchander sur sa souveraineté. Avec les pays puissants, la position algérienne a été significative sur son ingérence sur certains dossiers en écartant d'emblée toute intervention militaire sur des conflits comme celui de la Libye, le Mali dans le Sahel et ne veut aucunement une implantation d'une base militaire étrangère sur son sol. En revanche, rien n'empêche un dialogue construit sur des solutions pacifiques dans différentes régions victimes de guerres meurtrières et intenses. Cette façon de procéder a rassuré le partenaire américain sur la durabilité de la coopération bilatérale à ce niveau.

F. A.

LA RÉPRESSION MAROCAINE AU SAHARA OCCIDENTAL

Droits de l'homme bafoués et aspirations légitimes à l'autodétermination

Le Sahara occidental vit sous une occupation marocaine marquée ces derniers temps par l'intensification de la répression et de graves violations des droits fondamentaux du peuple sahraoui, notamment son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'ambassadeur Maa El Ainin Lakhal, représentant permanent de la République sahraouie auprès de l'Union africaine, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que le peuple sahraoui demeure fermement attaché à son droit inaliénable à l'autodétermination. Il a noté que, malgré les appels répétés pour l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) afin de surveiller les droits humains, les autorités marocaines persistent à éviter toute responsabilité à cet égard. Selon l'ambassadeur sahraoui, cette situation est aggravée par la complicité internationale, notamment celle de la France, laquelle exacerbe le désarroi du peuple sahraoui qui réclame sans relâche ses droits légitimes.

L'expulsion « arbitraire et immédiate » de deux militantes norvégiennes récemment, a-t-il ajouté, constitue un autre épisode dans la stratégie marocaine visant à empêcher toute présence internationale qui pourrait témoigner de la situation des droits humains dans les territoires occupés. Des défenseuses sahraouies des droits humains, telles que Sultana Khaya et Aminatou Haidar, subissent, elles aussi, a-t-il noté, des arrestations arbitraires et

des cas de torture. Les rapports d'organisations telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch documentent l'usage de la violence contre les manifestants pacifiques, tandis que la communauté internationale reste faible dans sa réponse à ces violations. Les prisonniers politiques sahraouis, a-t-il souligné, demeurent également au centre des préoccupations, et des campagnes internationales réclament leur libération en dénonçant les mauvais traitements et la torture qu'ils subissent en détention. Parmi les cas emblématiques, figure celui d'Gdeim Izik, a-t-il rappelé, dont l'anniversaire des événements tragiques, le 8 novembre, symbolise la souffrance continue du peuple sahraoui. 84 défenseurs demeurent encore emprisonnés, certains purgeant des peines de réclusion à perpétuité.

La duplicité internationale entrave les efforts du peuple sahraoui pour obtenir ses droits

Dans le contexte des événements récents liés au conflit au Sahara occidental, M. Sidi Mohamed Omar, membre de l'instance nationale et représentant du Front Polisario à l'ONU, a souligné la détermination du peuple sahraoui à intensifier sa lutte légitime pour l'indépendance, en réponse à la récente résolution du Conseil de sécurité prolongeant le mandat de la Minurso. Ce dernier a réaffirmé que la solution pacifique, juste et durable au con-

flit doit passer par le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations unies, malgré les efforts de la France pour contrecarrer ce droit.

Pour sa part, La défenseure des droits humains sahraouie, Ghaliya Abdallah Djimi, a déclaré que, depuis le début de l'occupation, les autorités marocaines ont commis de nombreuses violations, de l'expulsion forcée à la restriction des libertés fondamentales. Les méthodes répressives se sont intensifiées, visant à étouffer toute voix exprimant un refus de l'occupation ou appelant à la résistance.

Dans un autre témoignage, Zahra El Bechir Sebai, sœur du prisonnier Ahmad Bachir Sebai, a évoqué les conditions difficiles auxquelles fait face son frère, condamné à la réclusion à perpétuité. Lors d'une visite récente, elle a constaté une détérioration de sa santé sans qu'il ne reçoive de soins de la part des autorités marocaines. De son côté, Ghalia Ajna, épouse du prisonnier sahraoui Mohamed Bani, qui purge une peine de réclusion à perpétuité depuis 14 ans à la suite d'un procès injuste, a signalé qu'il souffre de maladies chroniques et d'un manque de soins médicaux en prison, avec des restrictions sur les communications avec sa famille. Elle a également fait état de pressions et de harcèlements constants de la part des forces d'occupation en raison de son engagement en faveur de l'indépendance sahraouie.

AHMED ATTAF SOULIGNE L'IMPORTANCE D'UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA RUSSIE

L'Algérie appuie la fin du colonialisme et la réhabilitation de l'Afrique

Lors de la première Conférence ministérielle sur le partenariat Afrique-Russie qui s'est tenue à Sotchi, en Russie, le ministre des Affaires étrangères algérien, Ahmed Attaf, a exprimé son soutien aux priorités définies lors des discussions, en soulignant l'importance de la décolonisation achevée et de la réhabilitation de l'Afrique sur la scène internationale.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Mandaté par le président Abdelmadjid Tebboune pour représenter l'Algérie, Attaf a salué les projets présentés, qui, selon lui, répondent aux besoins actuels du continent et s'inscrivent dans une vision stratégique de coopération mutuellement bénéfique. Le ministre algérien a particulièrement mis en avant deux priorités essentielles formulées lors de cette conférence : l'achèvement du processus de décolonisation en Afrique et le renforcement du rôle du continent au sein des grandes instances internationales, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a rappelé que le colonialisme, qu'il soit ancien ou nouveau, n'a plus sa place en Afrique, et a souligné la nécessité de lever les obstacles qui



empêchent l'Afrique de participer pleinement à la prise de décisions mondiales. M. Attaf a également insisté sur l'importance d'une coopération renforcée entre la Russie et les pays africains pour lutter contre le terrorisme et les crimes transnationaux. Ces défis, a-t-il expliqué, constituent une menace majeure à la stabilité de l'Afrique et compromettent ses efforts de développement. Dans cette optique, il a réaffirmé que l'Algérie soutient fermement l'adoption de « solutions africaines pour les problèmes africains », affirmant que les interventions extérieures n'ont jamais permis de résoudre durablement les crises du continent. Le ministre a poursuivi en évoquant la question de la marginalisation de l'Afrique, non seulement au sein des institutions internationales, mais aussi dans les processus décisionnels des organisations économiques, financières et monétaires mondiales. Selon lui, cette margin-

alisation empêche l'Afrique de jouer un rôle à la hauteur de son poids géopolitique et économique, et contribue à son exclusion des débats majeurs concernant les enjeux mondiaux. Dans son discours, Attaf a également évoqué les priorités économiques de l'Afrique, appelant à un renforcement des bases du développement durable du continent. Il a souligné que l'achèvement des Objectifs de Développement Durable (ODD) passera par une accélération de la mise en œuvre des agendas mondiaux, notamment l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le retard accumulé dans la réalisation de ces objectifs, averti le ministre, pourrait aggraver les défis socio-économiques auxquels l'Afrique est confrontée, retardant encore davantage la stabilité et la prospérité du continent.

Le partenariat stratégique entre l'Afrique et

la Russie a également été au centre de l'allocution de M. Attaf. Il a salué le soutien historique de la Russie envers les pays africains pendant leurs luttes pour l'indépendance et la fin du colonialisme. Ce partenariat, a-t-il ajouté, doit désormais évoluer pour s'adapter aux réalités contemporaines et répondre aux besoins actuels du continent, notamment en matière de sécurité et de développement économique. L'Algérie, a réaffirmé le ministre, est déterminée à intensifier ce partenariat avec la Russie, afin de contribuer à l'édification d'un système de relations internationales plus juste, dans lequel chaque nation, y compris celles d'Afrique, pourra pleinement participer à la définition des règles de sécurité et de prospérité mondiales. Enfin, Attaf a exprimé l'espoir que les recommandations issues des sommets de Sotchi et de Saint-Petersbourg serviront de levier pour un renforcement de la coopération Afrique-Russie, et pour l'émergence d'un partenariat renouvelé qui soutiendra le développement durable, la paix et la stabilité sur le continent africain.

H. M.

RENCONTRE POUR RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Le ministre des Moudjahidine reçoit une délégation du scoutisme arabe

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a reçu, samedi après-midi à Alger, une délégation de l'Organisation arabe du scoutisme, conduite par son secrétaire général, Hany Abdulwahab Mohamed Abdulmonem. Dans une déclaration à la presse, M. Abdulmonem a souligné que la visite de la délégation de l'organisation en Algérie s'inscrit dans le cadre « des préparatifs pour le 6e Forum arabe du scoutisme qui se tiendra à Alger en décembre prochain ». En marge de l'audience qui s'est tenue en présence du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, deux films documentaires, l'un sur le parcours militant du fondateur des SMA, le chahid Mohamed Bouras et l'autre sur le rôle de cette organisation dans la conscientisation des Algériens durant la période coloniale, ont été projetés. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a honoré, à cette occasion, des membres de la délégation scout arabe.

MDN

Le général-major Chengriha visite le Centre d'ingénierie et de développement en mécanique et électronique

Le général-major Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué une visite de travail et de contrôle au Centre d'ingénierie et de développement en mécanique et électronique de l'Armée nationale populaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le général Chengriha a écouté une présentation détaillée sur ce centre et sur les missions qui lui sont confiées dans le cadre du système industriel de l'Armée nationale populaire.

BILAN ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR POLITIQUE

Clôture du 9^e Congrès annuel du Mouvement El-Bina

Le 9e Congrès annuel du Mouvement El-Bina s'est achevé, samedi à Alger, par l'adoption d'une série de recommandations, dans lesquelles les congressistes ont insisté sur la nécessité de mettre en avant la Proclamation du 1er Novembre 1954 dans les programmes scolaires et de préserver l'unité nationale pour relever les défis de l'heure.

Dans une communication présentée lors de la cérémonie de clôture, le président du mouvement, Abdelkader Bengrina, a alerté sur « la gravité de la situation régionale et internationale actuelle, qui exige de tout un chacun de faire bloc pour protéger l'Algérie et relever les défis ». Il a également mis en garde contre « les tentatives de

certaines parties visant à déstabiliser l'Algérie et ses institutions, à travers des campagnes de propagande hostiles par lesquelles elles tentent de détourner l'attention de leurs échecs et de leurs plans vils qui foulent au pied tous les principes et valeurs et transgressent toutes les lois et conventions internationales », mettant en exergue « le rôle des élites, en tant qu'acteur principal sur la scène nationale, dans la protection de l'Algérie, de son identité et de son unité nationale ».

Dans leurs recommandations, les participants au 9^e Congrès ont insisté sur « la nécessité de mettre en avant la Déclaration du 1er Novembre 1954 dans les programmes scolaires, en veillant à mettre en

valeur ses dimensions et ses fondements en vue de renforcer les composantes de l'identité nationale ».

Ils ont également appelé à « l'organisation, au niveau local, de rencontres visant à conscientiser la jeunesse et à la construction d'un projet national intégré basé sur le dialogue constructif », soulignant l'impératif de « préserver l'unité nationale et de renforcer le front intérieur pour relever les défis de l'heure ».

Les participants ont, par ailleurs, souligné « l'importance d'inculquer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat dès les premiers cycles de l'enseignement et d'étendre les domaines de financement des entreprises ».

DÉBATS ET DÉCISIONS STRATÉGIQUES

Réunion du bureau national du mouvement Ennahda

Le Mouvement Ennahda a tenu, sous la présidence de son secrétaire général, Mohamed Douibi, une réunion de son bureau national consacrée à l'examen des questions nationales et internationales et au suivi des affaires organisationnelles du parti, a indiqué, samedi, un communiqué du parti. Le Mouvement Ennahda a exprimé à cette occasion « sa fierté pour les hauts faits des chouhada et leurs sacrifices incommensurables pour le recouvrement de l'indépendance », et ce dans le contexte des festivités de commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, soulignant la nécessité « d'exiger de la France des excuses et une indemnisation pour les crimes commis contre le

peuple algérien ». Le parti a, également, salué le défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire (ANP), à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, lequel reflète « l'opérationnalité totale de l'armée pour la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et de son intégrité territoriale ». Concernant la loi de finances 2025, actuellement en débat à l'Assemblée populaire nationale (APN), le parti a salué « la décision de rétablir le financement des grands projets », soulignant qu'« elle est nécessaire pour la relance de l'économie nationale ». Au volet international, le Mouvement a affirmé que le génocide, les massacres et l'exode forcé que subit le peuple palestinien au vu et au su du monde

entier, « dévoilent les desseins objectifs de l'occupation sioniste et de ceux qui le soutiennent ». Par ailleurs, le parti a dénoncé les déclarations du président français Emmanuel Macron devant le Parlement marocain, où « il s'est attaqué à la résistance palestinienne, allant à l'encontre de toutes les lois qui reconnaissent le droit de combattre l'occupant pour le recouvrement de sa souveraineté sur son territoire ».

Le mouvement Ennahda a dénoncé, par la même occasion, la déclaration du président français sur « la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, faisant fi des principes du droit international qui garantissent le droit à l'autodétermination à tout peuple colonisé ».

HIVER RIGoureux EN ALGÉRIE

Entre espoir et risques d'inondations

L'hiver s'annonce rigoureux cette année en Algérie, selon les spécialistes, apportant avec lui l'espoir de voir s'éloigner le spectre de la sécheresse et du stress hydrique. Cependant, cette saison apporte aussi son lot de dangers dans un pays pas tout à fait rompu aux grandes intempéries.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, comme annoncé dans un bulletin météorologique spécial (BMS), l'Office national de météorologie a mis en garde, dimanche dernier, contre des pluies abondantes dans plusieurs wilayas du pays. Après un automne anxieux, marqué par le retard des premières pluies jusqu'à la deuxième moitié de novembre, le ciel s'est montré généreux, offrant des épisodes pluvieux récurrents qui touchent tout le nord du pays. Si ces pluies sont salutaires pour voir le spectre de la sécheresse et du stress hydrique s'éloigner et enrayé, peu soit-il,



le manque de ressources en eau, de l'autre côté, par contre, elles n'ont pas fait la joie de nombreux citoyens victimes d'infrastructures défectueuses face aux intempéries. En effet, des images, pas belles à voir ! Regards bouchés, et dans tous leurs états, étangs d'eau qui inondent carrément la chaussée reviennent, chaque année durant l'automne, pour nous replonger dans des scènes classées dans la catégorie «sinistré». Le constat est partout le même à

travers nos villes, qui semblent vivre mal cette période de transition, entre l'été et l'hiver. Les dégâts et les désagréments causés aux familles occupant des habitations précaires, situées, de surcroît, dans des zones caractérisées par la fragilité de leur sol, hantent les esprits des uns et des autres, qui craignent le pire. Sur les visages se lisait la peur et l'incertitude des lendemains, vu que les pluies diluviennes sont loin d'être finies. C'est le constat similaire aux années précédentes, où

plusieurs wilayas du pays ont été touchées par des inondations suite aux pluies torrentielles. Les dégâts causés par les intempéries sont nombreux, notamment des inondations, des éboulements, des routes bloquées et des infiltrations d'eau dans des maisons, provoquées par les effondrements partiels de toits dans certaines régions du pays. À la suite de ces inondations, on se souvient que plusieurs campagnes de curage des drains et des caniveaux ont été annoncées. Malheureusement, on observe pourtant le même phénomène tous les ans avec les mêmes promesses, mais à chaque hivernage, on est surpris par le même laisser-aller.

Comme l'ensemble des villes et villages d'Algérie, gagnés par l'anarchie urbanistique et architecturale, l'aspect physique, paysager et environnemental de nos villes est aujourd'hui malmené, froissé, voire avili, consacrant le concept en vogue chez certains urbanistes et sociologues algériens : la rurbanisation. Face à ce grand chantier, l'Algérie a un long chemin à parcourir pour mettre en place le concept de la « ville éponge » et améliorer sa préparation aux inondations et autres.

I. A.

NOUVELLE FLOTTE, SÉCURITÉ ACCRUE ET BILLET UNIQUE

La SNTF renforce son réseau ferroviaire

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) envisage de lancer un vaste programme pour l'acquisition de matériel ferroviaire de différents types, afin de répondre aux besoins des projets en cours et à venir pour l'élargissement du réseau national et le renforcement des connexions entre les wilayas.

Le directeur de la gestion et des participations de la SNTF, Sfiaan Aïbèche, a indiqué qu'un programme ambitieux avait été défini pour l'acquisition de matériel ferroviaire diversifié, comprenant : « des locomotives à haute capacité, des wagons pour le transport de passagers, des trains autotractés, des trains autotractés à grande vitesse, des wagons pour le transport de marchandises, et des locomotives de manœuvre », dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'entreprise, qui s'étend jusqu'à 2035. Sfiaan Aïbèche a ajouté qu'un budget de 378 milliards de dinars algériens (DZD) avait été alloué à ce programme.

Ce montant sera financé par étapes. La première étape prévoit l'allocation de 138 milliards de DZD pour l'acquisition de 400 wagons pour le transport de passagers ainsi que des locomotives. Il a également souligné que la société avait récemment lancé un appel d'offres international dans le cadre de son précédent plan d'investissement pour l'acquisition de six trains électriques automoteurs, chacun composé de six voitures. Ce projet permettra d'offrir davantage de places aux passagers, ainsi que d'augmenter le nombre de trajets quotidiens. L'appel d'offres inclut également l'acquisition de 12 locomotives pour le transport de passagers et de marchandises, afin de combler le déficit en locomotives, résultant de l'augmentation du nombre de lignes assurées par la SNTF. Il a ajouté que l'acquisition de locomotives à double usage (transport de passagers et de marchandises) est nécessaire pour cette expansion. Concernant le renforcement de

la sécurité à bord des trains, Sfiaan Aïbèche a expliqué qu'en raison des actes de vandalisme enregistrés à l'encontre des trains, des infrastructures de base, et parfois du personnel de l'entreprise, il a été décidé d'équiper les lignes ferroviaires de caméras de surveillance. Cette initiative débute sur les points sensibles, comme la ligne Alger-Boumerdes, avant d'être étendue à l'ensemble du réseau national. Le responsable a également précisé que le projet de billetterie unique, actuellement en cours de réalisation sous l'égide d'une commission interministérielle au sein du ministère des Transports et de l'Autorité de régulation des transports urbains, permettra aux voyageurs d'utiliser un seul billet pour se déplacer à travers différents moyens de transport public (métro, train, tramway, transport par câble, et les bus d'Etusa à Alger). Cette initiative vise à améliorer l'efficacité du système de transport public.

APN

L'Algérie aspire à devenir un fournisseur clé d'hydrogène vert

Le vice-président du Conseil populaire national, Mounir Boudn, a affirmé que l'Algérie dispose de ressources naturelles exceptionnelles et d'une position stratégique qui lui permettent de jouer un rôle central dans la transition vers un avenir durable. Le pays vise à atteindre l'autosuffisance en matière d'énergie propre et à devenir un fournisseur majeur d'hydrogène vert pour les marchés internationaux.

Lors de sa participation à Istanbul sur le thème de l'économie verte, Boudn a expliqué qu'à un moment où l'humanité fait face à des défis environnementaux et énergétiques sans précédent, l'Algérie, avec ses vastes étendues désertiques de plus de deux millions de kilomètres carrés et un ensoleillement annuel atteignant 3900 heures, est l'un des pays les plus riches du monde en ressources naturelles. Cela en fait un endroit idéal pour dévelop-

per des projets d'énergie solaire à grande échelle. Il a ajouté que grâce à son infrastructure solide dans le secteur du gaz naturel, l'Algérie peut devenir un leader mondial dans la production d'hydrogène vert, une des principales sources d'énergie propre pour l'avenir. Le vice-président du Conseil populaire national a également réaffirmé l'engagement clair de l'Algérie à mettre en place un cadre législatif soutenant cette transition vers une économie verte. Parmi ces efforts figurent l'adoption de lois favorisant l'investissement dans les énergies renouvelables et le renforcement des partenariats internationaux pour mettre en œuvre des projets innovants visant à réduire les émissions de carbone et atteindre un développement durable.

Il a souligné que ces initiatives démontrent non seulement l'objectif de l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en énergie propre, mais aussi sa volonté de devenir un

fournisseur clé de cette énergie, notamment l'hydrogène vert, pour les marchés internationaux, en particulier en Europe. Mounir Boudn a conclu en affirmant que l'Algérie possède tous les atouts nécessaires pour devenir un acteur majeur de l'économie verte mondiale. Il a précisé que les expériences réussies de certains pays prouvent que même les environnements désertiques, bien que rigoureux, peuvent être des foyers d'innovation et de durabilité, grâce à la mobilisation des ressources naturelles, des expertises et des partenariats stratégiques pour bâtir un avenir prospère respectueux de l'environnement. Sa participation à cette réunion organisée par le Parlement pour le climat et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU DI) à Istanbul représente une occasion unique de réunir des experts financiers et des parlementaires de 42 pays.

NOMINATION DU NOUVEAU PDG

Belkacem Sultani prend la tête du groupe Sonarem

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé aujourd'hui la cérémonie d'installation de Belkacem Sultani en tant que Président-directeur général du groupe Sonarem, succédant ainsi à Mohamed Sakhr Harami.

La cérémonie d'installation a eu lieu au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, en présence des membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de Sonarem, ainsi que des cadres du secteur de l'énergie et des mines, du président de l'Agence nationale des activités minières (Anam), et de la présidente du comité de gestion de l'Agence des services géologiques de l'Algérie (ASGA). Selon un communiqué du ministère, le ministre Arkab a souligné que la nomination de M. Sultani au poste de P-dg de Sonarem s'inscrit dans le cadre de la relance et de l'apport d'une nouvelle dynamique pour la continuité de la mise en œuvre des projets structurants et majeurs dans le secteur minier national, notamment le développement de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet de zinc et de plomb à Talah Hamza-Wadi Amizour, ainsi que le projet intégré de phosphate à Blad El Hadba et Wadi Kebrit. Il a ajouté que la qualité de membre du conseil d'administration de Sonarem de M. Sultani depuis 2019 garantirait la continuité de la concrétisation de ces projets, notamment en cette période actuelle, et renforcerait le rôle stratégique de Sonarem dans le développement du secteur minier, de l'exploitation à la transformation et au traitement. Il a également souligné que ces projets soutiennent les objectifs nationaux de croissance économique et de diversification des sources de revenus.

Le ministre a exprimé sa gratitude et son appréciation à Mohamed Harami pour ses efforts déployés pendant son mandat à la tête de Sonarem, notamment lors des premières étapes du lancement de plusieurs projets miniers, et lui a souhaité plein succès pour l'avenir.

DIX MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 CONCERNANT LES VÉHICULES

Importation de voitures de moins de 5 ans

Dans le cadre des modifications proposées au projet de loi de Finances pour l'année 2025, les députés du Conseil populaire national ont soumis 110 points, dont 10 amendements visant à améliorer la disponibilité des voitures sur le marché national et à alléger le fardeau sur les citoyens.

Parmi ces amendements, le principal est la proposition d'autoriser l'importation de voitures d'occasion de moins de cinq ans, sans restrictions de vente, ainsi que l'annulation des hausses des taxes sur les vignettes automobiles. De plus, un soutien particulier serait accordé aux producteurs de véhicules destinés aux personnes handicapées, et les droits de douane sur les voitures asiatiques seraient réduits pour correspondre à leurs prix réels.

Parmi les principales modifications proposées par les députés dans ce projet de loi de Finances, qui compte 184 pages et 111 amendements, figure la révision de l'article 203 concernant les voitures de moins de 3 ans. Ce changement intervient dans un contexte de pénurie de voitures disponibles à la vente et de hausse des prix sur le marché national. Il est désormais nécessaire d'utiliser des voitures d'occasion datant de plus de 30 ans, selon les responsables des amendements.

En raison de l'inaccessibilité des prix des voitures de moins de trois ans pour les classes moyennes, en particulier les fonctionnaires, il a été proposé de prolonger l'autorisation d'importation des voitures d'occasion à celles de moins de 5 ans, tout en supprimant la condition d'interdiction de cession durant 3 ans, cette condition limitant la liberté de disposer de ses biens. L'article 203 serait révisé et amendé pour permettre « l'importation de voitures neuves et de voitures particulières de

moins de 5 ans », conformément à l'article 110 de la loi de Finances 2020.

L'amendement numéro 107/72/2024 propose, dans le but d'atteindre l'égalité entre les citoyens résidant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de permettre à la diaspora algérienne de faire partie de la solution, et non du problème, en ce qui concerne la douane des voitures de moins de 5 ans, afin de permettre aux citoyens d'acheter ces voitures à des prix plus abordables.

En parallèle, l'amendement 110/72/2024 stipule que les raisons impérieuses empêchant l'entrée des véhicules, ainsi que l'absence de moyens de transport dans les délais requis, doivent amener à l'ajout d'une nouvelle section dans l'article 203, précisant que « la période de 3 ans est calculée à partir de la date de signature du contrat d'achat de la voiture et non à partir de la date de son arrivée dans le pays ».

Les députés ont également proposé, dans l'amendement 46/72/2024, l'annulation de la clause stipulant que « ces voitures sont intransférables pendant une période de trois ans à compter de leur achat », en ce qui concerne les véhicules de moins de trois ans, car cette disposition va à l'encontre de l'article 60 de la Constitution algérienne qui garantit la propriété privée, qui ne peut être saisie que dans le cadre de la loi et contre une indemnisation juste et équitable. Ainsi, il est proposé d'annuler l'article 203 du projet de loi de finances pour l'année prochaine.

L'amendement 52/72/2024 prévoit également la suppression de l'article 203 car il

restreint la liberté commerciale et la propriété privée des citoyens, en limitant leur capacité à acquérir des voitures en devises étrangères, ce qui pourrait priver le budget de l'État des recettes douanières issues de l'importation de ces véhicules.

Les députés demandent la suppression des augmentations des vignettes automobiles jusqu'à 275 %

Concernant l'amendement numéro 49/72/2024, et en réponse aux justifications avancées pour augmenter les tarifs des vignettes automobiles, il est proposé de supprimer cette mesure, qui est en contradiction avec l'objectif de hausse de la vignette, censée financer l'entretien des infrastructures routières. Il convient de noter que le compte dédié à l'entretien des routes a été fermé, et que cette mesure va à l'encontre des décisions du président de la République qui a demandé de ne pas ajouter de nouveaux fardeaux aux citoyens. Par conséquent, l'amendement propose la suppression définitive de l'article 55 du projet de loi. L'amendement numéro 96/72/2024 propose également l'annulation de l'article 55 en raison des hausses excessives proposées pour les tarifs des vignettes automobiles, les augmentations étant comprises entre 150 % et 275 %.

Les amendements incluent également une modification de l'article 190 bis, révisant les termes de l'article 16 de la loi sur les douanes, afin de stipuler que « l'évaluation des marchandises ou véhicules par les services des douanes doit tenir compte des prix officiels pratiqués dans le pays d'origine ou de l'importation ». Il est jugé illogique qu'un citoyen achète un véhicule en Asie, supporte des coûts de transport et d'expédition élevés, puis se voit appliquer des tarifs douaniers basés sur le catalogue des véhicules européens. Ce point est donc inclus dans ce nouvel amendement.

Exonérations fiscales pour les producteurs de véhicules pour personnes handicapées

Les amendements incluent également un soutien à l'investissement dans la production de tricycles destinés aux personnes en situation de handicap moteur, en raison de la forte demande de cette catégorie de personnes et du coût élevé de ces véhicules sur le marché local.

En raison de l'augmentation des cas de handicap moteur à la suite d'accidents de la route et de travail, ces véhicules seront exonérés des droits de douane et de la TVA, conformément à l'article 205 bis 1, lors de l'importation des composants et accessoires nécessaires à la fabrication des tricycles destinés aux personnes handicapées.

UNE PRODUCTION DE 1000 MACHINES PAR AN POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE NATIONALE

Lancement d'une machine innovante à Sidi Bel-Abbès

L'entreprise de matériel agricole de Sidi Bel-Abbès s'apprête à lancer une nouvelle machine sur le marché national à la fin du mois de novembre, destinée à être utilisée à la fois pour les opérations de semis et de fertilisation, en même temps que démarre la campagne de labour et de semis.

Cette nouvelle machine, selon ce qu'a révélé le directeur général de l'entreprise, M. Barbar Ben Aïssa, se distingue de l'ancienne par sa capacité et sa précision. En effet, cette machine de grande taille permet de semer 9 types de céréales et de les fertiliser simultanément, ce qui augmentera le rendement de la production. L'entreprise vise à produire plus de 1000 machines de différents types pour répondre aux besoins des agriculteurs.

Le directeur a expliqué que les résultats obtenus lors des essais de cette machine étaient très positifs, avec une augmentation notable de la quantité de blé produite par hectare, atteignant 93 quintaux par hectare, grâce à la technologie de précision utilisée pour le semis et la fertilisation. Ce produit permettra aux agriculteurs de gagner du temps en combinant ces deux opérations en une seule.

Mais cette machine n'est pas la seule qui sera mise en circulation prochainement, car plusieurs autres produits sont en préparation pour le marché, notamment des machines spécialisées dans l'irrigation et l'aspersion pivotante. L'entreprise a commencé à produire ces machines au quatrième trimestre de l'année, dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise portugaise spécialisée dans ce domaine, avec un taux d'intégration local variant entre 63 % et 93 %. Le directeur a aussi précisé que

l'entreprise prévoit d'augmenter sa gamme de produits dans le domaine de l'irrigation pivotante, passant de 36 à 40 modèles d'ici 2025.

Cette stratégie vise à répondre aux besoins des agriculteurs, en particulier dans un contexte de crise de sécheresse dans la région ces dernières années. L'entreprise oriente également une partie de ses produits vers le sud du pays, soutenant ainsi l'agriculture saharienne, car ces machines peuvent irriguer de grandes surfaces. Une seule machine peut irriguer jusqu'à 30 hectares, ce qui représente un bond en avant dans l'utilisation des techniques modernes d'irrigation.

Le directeur général a attribué la qualité des produits fabriqués localement à l'importante quantité d'investissements réalisés dans le capital humain, en particulier la formation et le développement des compétences des ouvriers, tout en mettant l'accent sur l'accompagnement et la formation des agriculteurs pour l'utilisation correcte du matériel et des techniques agricoles.

L'entreprise envisage d'augmenter sa production annuelle à 1000 machines de différents types, y compris celles destinées à la détection et au traitement, le semis et la fertilisation, tout en garantissant la disponibilité des pièces de rechange, qui sont également fabriquées localement, après avoir été importées auparavant. La capacité de production de l'entreprise a évolué pour suivre les avancées technologiques du secteur agricole, et la nouvelle machine qui sera lancée à la fin de ce mois, capable d'effectuer plusieurs tâches avec une grande précision, permettra de multiplier les rendements.

MILAN

L'Algérie, invitée d'honneur au Salon de l'Artisanat

Le directeur général de la Chambre nationale des industries traditionnelles et métiers, M. Berki Abdelkader, a annoncé la participation de l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur au Salon international de l'artisanat et des industries traditionnelles de Milan, en Italie.

M. Berki a précisé que la participation de l'Algérie à cet événement international se fera avec la présence de 80 exposants algériens, issus de divers secteurs. Ces artisans mettront en valeur et feront la promotion des produits traditionnels algériens devant un large public.

Dans une déclaration à «Chorouk News», après la présidence par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mokhtar Didouche, de la Journée nationale de l'artisan, M. Berki Abdelkader a souligné que les artisans algériens font face à plusieurs défis majeurs, dont la disponibilité des matières premières, la commercialisation, et la formation. Il a également précisé que les chambres locales travaillent à faciliter l'accès des artisans à ces matières premières, en plus de les aider à travers les démarches administratives et légales. Lors de son intervention, le ministre du Tourisme, M. Mokhtar Didouche, a révélé qu'il existe près de 460 000 activités dans le domaine des métiers et industries traditionnels en Algérie, fournissant environ 1,2 million d'emplois à travers le pays, et contribuant au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 350 milliards de DZD.

HYDROCARBURES

Augmentation des exportations de pétrole algérien au cours des 10 premiers mois de 2024

L'industrie pétrolière algérienne a enregistré une hausse notable de la valeur des exportations au cours de la période allant de janvier à octobre 2024, avec une augmentation de 32 000 barils par jour par rapport à la même période de l'année précédente. Les exportations de pétrole brut de l'Algérie ont atteint un niveau de 410 000 barils par jour durant cette période. Sur une base trimestrielle, les exportations algériennes ont atteint 475 000 barils par jour au deuxième trimestre de l'année en cours, contre 375 310 barils et 396 450 barils par jour respectivement au premier et au troisième trimestre. La France, l'Espagne et l'Italie figurent parmi les principaux pays importateurs de pétrole algérien en Europe, avec des quantités respectives de 86 000, 55 000 et 49 000 barils par jour. En Asie, la Corée du Sud et l'Inde importent respectivement 53 000 et 31 000 barils par jour au cours de l'année 2024.

DÉFI MAJEUR QUI ENGAGE L'HUMANITÉ ENTIÈRE

L'Algérie face aux impacts du réchauffement climatique

En juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La lutte contre le réchauffement climatique engage la sécurité du monde où les rapports de l'Onu prévoient une sécheresse sans pareille entre 2025 et 2030 avec une pénurie d'eau douce et, donc, une crise alimentaire.



DÉFI MAJEUR QUI ENGAGE L'HUMANITÉ ENTIÈRE

L'Algérie face aux impacts du réchauffement climatique

En juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La lutte contre le réchauffement climatique engage la sécurité du monde où les rapports de l'Onu prévoient une sécheresse sans pareille entre 2025 et 2030 avec une pénurie d'eau douce et, donc, une crise alimentaire.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

Fondamentalement, si nous échouons à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. Or avec les tensions en Ukraine et la crise énergétique, bon nombre de pays recourent massivement aux énergies fossiles et la paix dans cette région est une condition essentielle pour aborder sereinement le sujet stratégique du réchauffement climatique et donc la transition énergétique irréversible qui modifiera le pouvoir énergétique et économique mondial entre 2025/2030/2040. Toute action dans une zone déterminée du globe a un impact sur le reste du monde, où depuis 1850, notre planète s'est déjà réchauffée en moyenne de 1,1°C. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), le réchauffement planétaire en cours pourrait atteindre 1,5°C à 4,4°C d'ici 2100. Les experts du Giec indiquent que le

réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5°C au maximum d'ici 2100 pour éviter que notre climat ne s'emballé. Cette limitation sera hors de portée à moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Premièrement, pour la hausse du niveau des mers, le constat est la hausse moyenne des températures qui provoque une fonte des glaces continentales (glaciers, icebergs, etc.). Le volume de glace fondue vient s'ajouter à celui de l'océan, ce qui entraîne une élévation du niveau des mers. Entre 1901 et 2020, le taux moyen d'élévation du niveau marin s'accroît, étant de près d'1,3 mm par an entre 1901 et 1971, d'environ d'1,9 mm par an entre 1971 et 2006, et il atteint près de 3,7 mm par an entre 2006 et 2020. Le Giec estime que le niveau des mers pourrait augmenter de 1,1 m d'ici 2100. Comme impact, les zones côtières seront confrontées à des inondations dans les zones de faible altitude plus fréquentes et plus violentes et à l'augmentation de l'érosion du littoral.

Populations dépendantes

Deuxièmement, la modification des océans qui absorbent naturellement du gaz carbonique, en excès dans les océans, acidifie le milieu sous-marin. Une acidification trop importante des eaux marines peut provoquer la disparition de certaines espèces, notamment des végétaux et des animaux tels que les huîtres ou les coraux.

En plus de leur acidification, les activités humaines entraînent d'autres modifications des océans: baisse de leur teneur en oxygène, réchauffement et augmentation de la fréquence des vagues de chaleur marines. Ces changements affectent les écosystèmes marins et les



populations qui en dépendent. **Troisièmement**, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes provoque l'évaporation de l'eau, ce qui modifie le régime des pluies. Cela apporte des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent dans certaines régions, et des sécheresses plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses autres régions. En effet, lors de pluies violentes, les sols ne peuvent pas fixer l'eau. Elle s'écoule alors directement vers les cours d'eau plutôt que de s'infiltrer.

Le réchauffement planétaire entraîne d'autres dérèglements tels que le dérèglement des saisons et le déplacement des masses d'air qui pourraient, à long terme, accroître le nombre d'événements climatiques extrêmes: tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies.

Quatrièmement, le réchauffement climatique est une menace sur les plantes et les animaux car les cycles de croissance des végétaux sauvages et cultivés sont modifiés:

gelées tardives, fruits précoces, chute des feuilles tardives, etc. Beaucoup d'espèces ne supporteront pas les nouvelles conditions climatiques et l'agriculture devra s'adapter en choisissant des espèces précoces. Les comportements de nombreuses espèces animales devront migrer ou s'adapter rapidement à ce dérèglement climatique sous menace d'extinction. Un réchauffement de 1°C oblige déjà certaines espèces à se déplacer de plusieurs centaines de km vers le Nord ou de plusieurs dizaines de mètres en altitude pour retrouver leurs conditions de vie.

Cinquièmement, l'impact du réchauffement climatique bouleverse les conditions de vie humaine. Certains de ces effets sont irréversibles, ils ont poussé les écosystèmes au-delà de leur capacité d'adaptation. Aujourd'hui, selon le rapport du Giec, environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des habitats très vulnérables au changement climatique. Si le niveau des mers augmente d'1,1 m d'ici 2100, près de 100 millions de personnes seront contraintes de changer de lieu

d'habitation, et certaines terres côtières ne seront plus cultivables. En raison de la montée des eaux, des famines ou encore des tempêtes, de nombreuses personnes seront contraintes, pour s'adapter au dérèglement climatique, de quitter leur maison ou leur pays: près de 220 millions de migrants climatiques sont envisagés d'ici à 2050 à cause de toutes ces catastrophes. Par ailleurs, le changement climatique accroît les risques sanitaires: vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresses, propagation facilitée de maladies. Sixièmement, les dérèglements climatiques perturbent la distribution des ressources naturelles, leur quantité et leur qualité. De plus, les rendements agricoles et des activités de pêche sont impactés. Les rendements agricoles pourraient baisser d'environ 2% tous les 10 ans tout au long du XXIe siècle, avec des fluctuations chaque année. Cela mène à une insécurité alimentaire (augmentation du prix des denrées, difficultés d'approvisionnement, etc.) et des tensions autour des ressources.

Septièmement, les impacts sur les coûts. Ainsi, l'AIE, les engagements gouvernementaux actuels ne permettraient d'atteindre que 20% des réductions d'émissions nécessaires d'ici 2030. Pour atteindre les objectifs, il faudrait investir chaque année jusqu'à 4 000 milliards de \$ au cours de la prochaine décennie, en dirigeant la majorité de ces investissements vers les économies en développement. Des estimations plus larges sont réalisées pour chiffrer les investissements nécessaires à plus long terme.

Morgan Stanley prévoit par exemple qu'il faudrait 50000 milliards de dollar pour transformer ce que le groupe bancaire décrit comme les cinq industries clés: énergies renouvelables, véhicules électriques, hydrogène, captage / stockage du carbone et biocarburants.

Pénurie des ressources hydriques

Selon le réassureur Swiss Re, assureur des assureurs, il faudrait 270.000 milliards de dollars d'ici 2050, et les objectifs

de l'accord de Paris ne pourront être atteints qu'en 2069, soit 20 ans de retard, devant miser sur l'efficacité énergétique en premier lieu dans le transport de l'énergie, le Btph, l'industrie sans compter les coûts dans, la santé et de l'agriculture et celui des loisirs nouveau mode du tourisme. Nécessitant la réforme du système financier mondial du fait que les obligations vertes représentent en 2021 seulement 2% de la valeur du marché obligataire mondial. Sans changement de trajectoire, les prévisions du Nges, qui s'appuient sur la simple mise en place des politiques actuelles, envisagent une perte de production équivalant à environ 5% du PIB mondial d'ici 2050, et jusqu'à 13% d'ici 2100. La Commission européenne, quant à elle, parle d'un investissement de 3500 milliards d'euros au cours des dix prochaines années (soit 25% du PIB), tandis que l'université de Tsinghua University prévoit que le plan chinois coûtera au cours des quatre prochaines décennies environ 21 600 milliards de dollars, 122% du PIB.

Qu'en est-il de la politique de l'Algérie, pays semi-aride, contre les effets du réchauffement climatique avec la pénurie d'eau et la crise alimentaire qui peuvent conduire à des guerres dans différentes contrées du monde.

La nappe de l'Albien est la plus grande nappe d'eau souterraine au monde, environ 50.000 milliards de mètres cubes, étant à cheval sur trois pays, l'Algérie, la Libye et la Tunisie. 70% de la nappe se trouvant en territoire algérien au sud-est du pays.

L'Algérie a adopté un plan ambitieux contre le réchauffement climatique du fait qu'elle a connu, au cours du siècle dernier, une augmentation de température de 0,3°C par décennie ainsi qu'un déficit de pluie de 15%, ayant opté pour un programme ambitieux d'unités de dessalement d'eau de mer.

C'est que les impacts principaux du changement climatique se traduisent par une pénurie des ressources hydriques, la dégradation de la qualité de l'eau, l'intrusion des eaux marines au niveau des nappes aquifères et la détérioration des infrastructures, causée principalement par les inondations.

L'Algérie s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique où en 2015, elle a ratifié l'accord de Paris sur le climat (COP21).

Bien avant, en juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Ccnoucc) et l'a ratifiée en juin 1993, ayant participé à la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP25), qui s'est déroulée à Madrid les 12 et 13 décembre 2019. Dans le domaine du torchage du gaz, les efforts déployés ont permis de baisser les gaz brûlés de 500 millions de m3 durant l'année

2020-2021. Le Groupe pétrogazier national, Sonatrach l'initiative Zéro Routine Flaring by 2030, lancée en 2015 par le secrétaire général des Nations unies et le président du Groupe de la Banque mondiale et visant à mettre fin au torchage systématique de gaz d'ici 2030. Récemment, l'Algérie a mis en place un Plan national Climat 2020-2030 portant sur 155 projets pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation avec les impacts négatifs des changements climatiques et l'accompagnement de la gouvernance climatique.

Pour les pays en voie de développement qui aspirent au bien-être des stratégies d'adaptation avec l'aide des techniques nouvelles des pays développés, devant adapter une stratégie progressive pour ne pas freiner leur développement, pouvant tolérer un minimum. Si l'Afrique, l'Asie dont la Chine et l'Inde plus de 4 milliards d'habitants sur les 8 milliards avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe et les USA, qui accaparent en 2022 plus de 40% du PIB mondial estimé à plus de 100.000 milliards de dollars pour moins d'un milliard d'habitants.

Le monde connaît un bouleversement inégal depuis des siècles, d'un côté pluies diluviennes, inondations, de l'autre côté, sécheresse et incendies. Or cela entraîne des coûts colossaux, impossibles à supporter par un seul État et une menace pour l'avenir de l'humanité, d'où l'urgence d'une action collective.

**Professeur des universités, expert international, docteur d'État 1974- Directeur d'études ministère Industrie-Énergie 1974/1979-1990/1995-2000/2006-2013/2015 -Président de la commission transition énergétique des 5+5+ Allemagne en juin 2019*

Zahana : « Nous sommes prêts à accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportation »

Le ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, a exprimé sa pleine disponibilité à accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportation, en offrant des services adaptés à leurs attentes.

Cela concerne aussi bien les ports, les entreprises de transport de marchandises que la mise à disposition des capacités nécessaires pour l'expédition, notamment par l'exploitation de l'ensemble de la flotte nationale de transport maritime de marchandises.

Lors de son intervention à un séminaire sur l'accompagnement des opérateurs économiques dans les exportations hors hydrocarbures, au siège du ministère, le ministre a précisé que ses services avaient mis en place une stratégie et des mécanismes en collaboration avec tous les acteurs concernés. Cela vise à attirer les entreprises et institutions exportatrices en réduisant les délais de traitement des marchandises et en s'appuyant sur la numérisation, afin d'améliorer la compétitivité des produits algériens sur les marchés mondiaux.

Ce séminaire a réuni des responsables



de l'administration centrale, la présidente du groupe maritime de transport (Gatma), le P.-dg du groupe des services portuaires (Serport), ainsi que des gestionnaires de ports, des exportateurs et des opérateurs dans le

domaine du transport maritime, en

plus d'experts dans le secteur. L'événement était dédié à la discussion des préoccupations et à la levée des obstacles rencontrés par les opérateurs économiques, tout en offrant un espace de concertation entre tous les acteurs impliqués.

ARTISANAT

Nécessité de prendre en charge les préoccupations des artisans et de promouvoir le secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a mis en avant, samedi à Alger, la nécessité de prendre en charge les préoccupations des artisans et de promouvoir l'artisanat afin que ce secteur puisse contribuer efficacement à la création de la richesse.

Dans une allocution à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre de chaque année, le ministre a indiqué que cette journée était "une étape importante" pour évoquer "les préoccupations des artisans et leur prise en charge afin de contribuer à la création de richesses, en concrétisation du plan d'action du gouvernement, issu des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine".

Le ministre a indiqué, dans son allocution, que l'artisanat "est un secteur générateur d'emplois, notamment dans les milieux des jeunes, avec un nombre d'activités artisanales s'élevant à ce jour à près de 460.000 activités, soulignant l'importance de la contri-

bution de ce domaine à la réalisation du développement économique hors-hydrocarbures".

M. Didouche a appelé, à cette occasion, les artisans à "contribuer au développement et à se mettre au diapason de la dynamique de développement, d'autant plus, a-t-il dit, qu'ils portent l'étendard de l'histoire et de l'authenticité d'une nation séculaire", leur renouvelant ses vœux à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan qui se veut "une occasion pour évaluer les réalisations et ce qui doit être concrétisé à l'avenir, au service de l'artisanat et des métiers en Algérie".

En prévision de la prochaine participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur à la 28e édition du Salon international de l'artisanat, qui se tiendra à Milan (Italie) fin novembre prochain, le ministre a exhorté les artisans à être "massivement présents" à cet événement international, afin de "valoriser et mettre en lumière les richesses de l'Algérie et la diversité de son patrimoine matériel et immatériel". Pour sa part, le président de la

Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Mohamed Hichem Naït Rabah, a salué les réalisations accomplies dans le domaine de l'artisanat par les artisans sur l'ensemble du territoire national, qui "œuvrent d'arrache-pied en vue de promouvoir et d'améliorer la qualité de l'artisanat, préserver l'identité et l'authenticité nationales, ainsi que le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie".

Il a souligné à cette occasion l'importance de ce secteur, compte tenu des "produits et services qu'il offre et des opportunités d'emploi qu'il crée au profit des jeunes créateurs, outre sa contribution à la protection du patrimoine national".

A noter qu'au cours de cette cérémonie, à laquelle ont assisté le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, ainsi que des cadres de différents secteurs concernés, une pléiade d'artisans et d'artisans créateurs, dont des artisans aux besoins spécifiques, ont été honorés.

ELLE DEVANCE L'ÉGYPTE, LE KOWEÏT ET L'ARABIE SAOUDITE

L'Algérie en tête avec 3,8% de croissance économique

Le Fonds monétaire international (FMI) a révélé que l'Algérie se classait en première position avec une prévision de croissance économique de 3,8% pour l'année 2024.

Dans son dernier rapport, le FMI indique que l'Algérie se trouve en tête du classement des pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, surpassant ainsi des économies solides de la région telles que l'Égypte, le Koweït et l'Arabie Saoudite.

MICRO-ENTREPRISES

L'Angem présente au salon Tasshiil 2024

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) participe à la première édition du Salon national du crédit, du leasing et de l'investissement Tasshiil 2024, qui se tient actuellement au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec une gamme de services financiers, notamment dans le domaine de la création de micro-entreprises, a indiqué, samedi, un communiqué de l'Agence. L'Angem a précisé que sa participation à cet événement (7-10 novembre 2024) visait à "informer les porteurs d'idées sur les opportunités qu'elle offre dans le domaine de la création de micro-entreprises, en mettant en avant ses services financiers et non financiers, dont les microcrédits sans intérêt, l'accompagnement et la formation dans divers domaines liés à la création et à la bonne gestion de ces entreprises".

L'Agence expose au niveau du pavillon Saoura dédié à la présentation du dispositif du microcrédit, en tant que mécanisme d'accompagnement et de financement des micro-entreprises, où les cadres de l'agence fournissent des explications détaillées aux visiteurs et aux porteurs de projets sur les modalités et les conditions d'accès aux services financiers et non financiers proposés par le dispositif du microcrédit pour la création de micro-entreprises, selon la même source.

L'Angem "encourage les visiteurs, notamment les jeunes, à créer leurs propres microprojets générateurs de revenus afin de garantir leur autonomie et leur intégration socioéconomique", a ajouté le communiqué.

Le Salon national Tasshiil vise à "promouvoir les opportunités d'investissement et de financement classique et islamique, en favorisant les échanges entre les acteurs économiques" et à "renforcer la coopération entre acteurs financiers, industriels, secteur de l'habitat, start-up et auto-entrepreneurs".

GUELMA

L'attaque de la mine de Hammam N'bails a signé le début de la Révolution dans cette région

Des témoignages écrits attestent que le Chahid Badji Mokhtar (1919-1954), membre du Groupe historique des 22, et ses compagnons de lutte, avaient choisi la date du 7 novembre 1954 pour mener l'attaque de la mine d'antimoine de Hammam N'bails, une action d'éclat qui marqua le début de la glorieuse Révolution dans l'extrême est du pays.



Selon des documents détenus par l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) dans la commune de Hammam N'bails, consignants des témoignages vivants de Moudjahidine ayant participé à l'attaque, obtenus par l'APS, les objectifs de l'opération étaient, d'abord, de rappeler au bon souvenir des Français qu'une Révolution de libération avait bel et bien commencé en Algérie et de frapper, ensuite, les intérêts économiques de la France coloniale en récupérant, au passage, un maximum d'armes, d'équipements de guerre et de munitions qui se trouvaient dans cette mine gardée par des militaires lourdement armés.

Les habitants de la région de Hammam N'bails, dont Rachid Debabsia, secrétaire communal de l'ONM dans cette localité, rappellent qu'il existe encore des vestiges de la mine de Nador (ancienne dénomination de Hammam N'bails). Une mine qui a cessé son activité quelques années après l'indépendance et dont la

taille démontre le grand intérêt que représentait cette installation aux yeux du colonisateur qui en extrayait quotidiennement des tonnes d'antimoine qui étaient transportées par charrettes sur une quinzaine de km jusqu'à la gare de Nador, créée en 1865 pour relier l'installation au port d'Annaba. Evoquant l'intelligence des combattants algériens et le stratagème adopté pour l'attaque de la mine d'antimoine, un opuscule consacré au Martyr Badji Mokhtar, fruit d'une coordination avec la Direction des moudjahidine de la wilaya de Guelma, stipule que les moudjahidine ont commencé par couper l'électricité et les fils téléphoniques pour isoler la mine, avant de déclencher l'attaque qui a abouti à la récupération d'un «butin» appréciable.

A ce propos, le Pr. Smail Samai, président de l'Association Histoire et

Monuments historiques de Guelma, a indiqué que dans un rapport «Top-secret» rédigé le 9 novembre 1954, la gendarmerie coloniale de Guelma avait écrit que les assaillants de la mine de Hammam N'bails se sont emparés de 3 fusils «Mauser» muni de 286 cartouches, d'un pistolet automatique de 9 mm avec 25 cartouches, d'un fusil de 6 mm sans munitions, d'une caisse contenant 25 kg d'explosifs, de 100 détonateurs, de 500 détonateurs électriques, et de 3 lames coupe-fer.

Selon les mêmes témoignages, le héros Badji Mokhtar a remis au directeur de la mine, à la fin de l'attaque, un reçu frappé du sceau de l'Armée de libération nationale pour lui rappeler qu'il s'agissait-là d'une Révolution organisée et non d'un hold-up perpétré par des bandits.

Les comptes rendus de la presse colo-

niale avaient contribué, sans que les rédacteurs de l'époque ne s'en doutent vraiment à l'impact énorme qui avait suivi ce coup d'éclat des combattants algériens.

Des articles d'archives obtenus par l'APS sont édifiants quant à l'ampleur du choc provoqué chez les Français et de la panique qui s'était emparée de l'administration coloniale et de ses suppôts à la suite de l'attaque.

Parmi tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire de la région, beaucoup considèrent que cette opération majeure a ouvert la voie à plusieurs autres actions dans la zone orientale du pays, comme le prouve le témoignage documenté du regretté Moudjahid Abdallah Nouaouria, proche collaborateur et adjoint de Badji Mokhtar, qui certifie que la première opération après l'attaque de la mine fut la destruction par l'ALN du pont d'Ain Senour, entre Guelma et Souk-Ahras, et le sabotage du train tractant des voitures de voyageurs, mais également des wagons transportant des minerais de fer et de phosphate provenant des mines d'Ouenza et d'El Kouif (Tébessa).

APRÈS UNE INTERRUPTION DE 4 JOURS

Reprise de la distribution d'eau à Tipaza

La société des eaux et de l'assainissement d'Algérie "SEAAL" a annoncé, ce dimanche, la fin des travaux de réparation de la fuite survenue sur le conduit de transfert d'eau de 1200 mm de diamètre pour le barrage de Koud El Dher (Damous), et la reprise du processus d'approvisionnement en eau. SEAAL a précisé que les travaux ont été réalisés sous la supervision de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts. Une fois le conduit principal et les réservoirs remplis, la distribution d'eau reprendra. Ainsi, la distribution d'eau reprendra pour les communes de Cherchell et Sid Ghilas dès le matin du dimanche 10 novembre 2024. Quant aux communes de Hadjout, Merad, Sidi Amar et Menacer, elle commencera dès le soir du dimanche 10 novembre 2024.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISAN

Un nouveau siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers inauguré à Timimoun

Un nouveau siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (Cam) a été inauguré samedi dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre).

La réalisation du nouveau siège, inauguré par le wali, Souna Benamar, s'inscrit dans le cadre de l'achèvement des structures administratives dans cette nouvelle wilaya, le rapprochement de la Chambre des artisans et la prise en charge de leurs préoccupations, a expliqué le président de la Chambre, Al-Azaoui Mustapha.

Le wali a, lors de l'inauguration de cette nouvelle structure, salué les efforts déployés par les artisans de la wilaya pour la promotion de l'artisanat et leurs contributions dans l'animation de la saison de tourisme saharien, qui enregistre une relance "remarquable".

Dans ce sillage, une exposition de produits de l'artisanat traditionnel a été organisée au centre ville de Timimoun avec la participation de 25 artisans, dans l'objectif de mettre en valeur le patrimoine artisanal local.

La Chambre de l'artisanat et des

métiers de la wilaya de Timimoun recense près de 1.850 artisans, avec un total de 3.000 emplois permanents, selon la même source.

Une convention-cadre a été signée entre la Chambre de l'artisanat et des métiers et la Maison de l'accompagnement relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, afin d'inciter les diplômés à obtenir une carte d'artisan, qui leur permet d'ouvrir des ateliers de formation et de production, à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, a-t-on signalé.

PRÉDIABÈTE

Régime et exercice peuvent tenir le diabète à distance

Retarder le diabète, y compris pour les personnes souffrant de prédiabète, c'est souhaitable et possible avec un régime alimentaire et la pratique de l'exercice.

Retarder le diabète, notamment chez les personnes souffrant de prédiabète, c'est souhaitable et possible avec un régime alimentaire et la pratique de l'exercice : cette adhésion à un mode de vie plus sain suffit à tenir ce trouble métabolique à distance, et plus largement apporte une meilleure santé à long terme. Ces données d'une équipe d'endocrinologues du China-Japan Friendship Hospital (Beijing), publiées dans la revue PLoS Medicine montrent que ce maintien possible de l'état prédiabétique après le diagnostic, réduit le risque de décès des décennies, plus tard dans la vie. Car le diabète de type 2, dont la prévalence pourrait atteindre 750 millions de personnes dans le monde, est associé à un risque accru de décès et d'invalidité et induit un fardeau économique considérable aux sociétés du monde entier. Des changements simples de mode de vie pourraient retarder cette hausse constante de prévalence, en particulier en freinant le développement du diabète chez les personnes présentant déjà une intolérance au glucose -ou prédiabète.



Cette recherche conclut que ces personnes prédiabétiques peuvent ainsi réduire, sans médicament et par quelles mesures de mode de vie, leur risque à long terme de décès et de comorbidités du diabète et figer la progression du diabète.

Dans la plupart des cas, régime et exercice « suffisent »

L'étude suit, durant plus de 30 ans, les résultats de santé de 540 participants prédiabétiques, répartis en 3 groupes d'intervention de 6 ans, sur le mode de vie, dont 2 groupes impliquant de suivre un régime

alimentaire sain, de faire plus d'exercice, ou les deux. L'équipe a évalué pour chaque groupe le risque à long terme de décès, d'événements cardiovasculaires (crise cardiaque, accident vasculaire cérébral (AVC) ou insuffisance cardiaque) et d'autres complications du diabète. L'analyse constate que :

la combinaison alimentation saine + exercice permet de bloquer le passage du prédiabète au diabète ; les participants prédi-

bétiques qui sont restés non diabétiques pendant au moins 4 ans après leur diagnostic initial de prédiabète, présentent un risque significativement réduit de décès et d'événement cardiovasculaire vs ceux qui ont développé un diabète plus tôt, ce qui n'est pas surprenant ; cet effet protecteur n'est pas observé chez les participants qui sont restés non diabétiques pendant une période inférieure à ce « seuil de quatre ans ».

En conclusion, l'analyse suggère que ces 2 mesures de mode de vie peuvent retarder le passage du prédiabète au diabète et que plus un patient prédiabétique parvient à retarder le développement du diabète, meilleurs sont ensuite ses résultats en matière de santé, à long terme. Ainsi, 4 années de maintien au stade prédiabétique peuvent apporter des bénéfices pour la vie.

Les médecins doivent donc inciter leurs patients prédiabétiques à opter, de manière précoce, pour un mode de vie sain, en leur expliquant les bénéfices à vie liés au report, le plus tardivement possible, du développement du diabète...et de ses comorbidités.

Source : PLoS Medicine 9 July, 2024

DOI: 10.1371/journal.pmed.1004419

Competing interests: The authors have declared that no competing interests exist.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

Un risque accru après un traitement de l'infertilité

Il existe un risque accru d'hospitalisation liée à un accident vasculaire cérébral (AVC) dans les 12 mois qui suivent l'accouchement après un traitement de l'infertilité.

Cette étude menée sur les données de femmes enceintes, révèle en effet un risque accru d'hospitalisation liée à un accident vasculaire cérébral (AVC) dans les 12 mois qui suivent l'accouchement après un traitement de l'infertilité. Des résultats publiés dans le *JAMA Network Open*, éclairent l'incidence de 7% de décès par AVC liés à la grossesse dans les pays riches.

Un taux qui s'accroît simultanément avec le recours élargi aux traitements de l'infertilité. Et si de nombreuses études ont cherché à caractériser l'association, jusque-là elles n'ont produit que des résultats mitigés.

Une analyse menée sur 30 millions de femmes

L'étude est précisément menée sur les données de 31.339.991 femmes ayant accouché entre 2010 et 2018, dont 0,9 % (n=287.813) ont subi un traitement contre l'infertilité (c'est-à-dire une insémination intra-utérine, une autre technologie de procréation assistée, ex FIV, une procédure de préservation de la fertilité...). Parmi ses principales conclusions :

- le traitement de l'infertilité est associé à un risque accru d'hospitalisation liée à un AVC survenant dans les 12 mois suivant l'accouchement ;

- ce risque était évident dès 30 jours après l'accouchement ; précisément, le taux d'hospitalisation pour AVC dans les 12 mois suivant l'accouchement s'élève à 37 hospitalisations pour 100.000 participantes ayant reçu un traitement contre l'infertilité, soit ici 105 patientes ;

- le taux d'hospitalisation pour AVC dans les 12 mois suivant l'accouchement s'élève à 29 hospitalisations pour 100.000 personnes parmi celles ayant accouché après une conception spontanée, soit ici 9.027 patientes ; cela représente une différence de 8 hospitalisations pour 100.000 personnes entre les 2 groupes ; le risque d'hospitalisation pour AVC hémorragique est 2 fois plus élevé, pour l'ensemble des participantes, que le risque d'AVC ischémique ;

- le risque d'hospitalisation pour AVC augmente avec le délai entre l'accouchement et l'hospitalisation pour AVC, en particulier pour les accidents vasculaires cérébraux hémorragiques. Ces résultats confirment que le traitement de l'infertilité est associé à un risque accru d'hospitalisation pour AVC dans l'année qui suit l'accouchement et appellent à une surveillance rigoureuse de ces patientes, avec la mise en œuvre de mesures permettant d'atténuer les facteurs de risque d'AVC, pendant les périodes ante et postpartum.

Source : JAMA Network Open 30 Aug, 2023 DOI : 10.1001/jamanetworkopen.2023.31470 Risk of Stroke

PUBLICITE

REUTERS

Le Qatar se retire de la médiation pour un cessez-le-feu à Ghaza

Reuters a rapporté, samedi 9 novembre, en se basant sur des sources bien informées, que le Qatar se retire de la médiation pour un cessez-le-feu à Ghaza entre le mouvement de résistance islamique Hamas et l'occupation israélienne.

L'agence a cité une source anonyme, précisant que le Qatar a pris la décision de se retirer de la médiation et ne reviendra que lorsque Hamas et l'occupation israélienne montreront un « véritable engagement » à revenir à la table des négociations. Ce retrait est considéré par l'Agence comme le plus grand revers dans les efforts pour parvenir à une trêve depuis le début du conflit.

L'agence a ajouté que la même source a indiqué : « Les responsables qataris ont affirmé depuis le début du conflit qu'ils ne pouvaient servir de médiateurs que lorsque les deux parties



montreront un véritable intérêt à trouver une solution. » La source a également précisé que le Qatar a informé à la fois Hamas, les autorités israéliennes et l'administration américaine de sa décision.

Reuters a également annoncé que le Qatar a décidé de suspendre l'activité du bureau de Hamas à Doha.

Cela survient alors que l'occupation israélienne continue de bloquer le nord de la bande de Ghaza, où plus de 70.000 Palestiniens se trouvent toujours piégés, empêchant l'entrée de l'eau, de la nourriture et des médicaments, tout en poursuivant les bombardements pour le 35e jour consécutif.

LIBAN

7 martyrs dans des frappes de l'armée sioniste sur une ville du sud du pays

Sept personnes, dont deux jeunes filles, sont tombées en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste menées depuis vendredi sur la ville de Tyr, au sud du Liban, a indiqué, samedi, le ministère libanais de la Santé. « Les frappes de l'ennemi sur la ville de Tyr ont fait sept martyrs, dont deux jeunes filles, et blessé 46 autres », a déclaré le ministère, ajoutant que des restes de corps avaient été retrouvés et seraient

identifiés par des tests ADN.

« Les opérations de déblaiement se poursuivent pour rechercher les personnes disparues », a-t-il ajouté.

Selon l'agence libanaise Ani, les frappes ont visé trois immeubles dans la ville côtière et causé d'importants dégâts à des dizaines de maisons.

L'Ani a également rapporté qu'un « avion de combat ennemi » avait détruit deux maisons dans la ville

méridionale de Nabatiyeh. L'entité sioniste a intensifié son agression aérienne au Liban en septembre et a ensuite envoyé des troupes au sol, envahissant le sud du pays. L'agression sioniste contre le Liban a fait au total 3.103 martyrs et 13.819 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus d'environ 1,4 million de personnes déplacées, selon le dernier bilan du ministère de

USA

Trump envisage de retirer les troupes américaines du nord de la Syrie

Des rapports de presse citant Robert F. Kennedy Jr., militant politique et défenseur de l'environnement, ont révélé que le président élu des États-Unis, Donald Trump, envisage de retirer les troupes américaines du nord de la Syrie.

Kennedy, qui a annoncé son soutien à la campagne électorale de Trump, a précisé que ce dernier préfère retirer les troupes plutôt que de les laisser « devenir du combustible pour les canons » en cas de confrontation entre la Turquie et les combattants kurdes.

Cette déclaration s'inscrit dans la continuité des précédentes déclarations de Trump, dans lesquelles il a exprimé sa préoccupation concernant la présence militaire américaine prolongée en Syrie. Le président élu a exprimé son souhait de réduire la présence militaire des États-Unis dans la région, soulignant que Washington ne devrait pas se retrouver en confrontation avec des puissances régionales à cause de tensions locales.

Il est à rappeler que les États-Unis avaient déployé environ 2.500 soldats

en Irak et près de 900 soldats en Syrie dans le cadre de la coalition internationale créée en 2014 pour lutter contre le groupe terroriste Daech.

Bien que Trump ait annoncé son intention de retirer les troupes, il reste flou sur la manière dont cette décision sera mise en œuvre, compte tenu des complexités militaires et politiques de la région, en particulier avec la poursuite des tensions entre la Turquie et les milices kurdes du nord de la Syrie.

R. I. / Agences

ESPAGNE

L'entrée de navires armés à destination d'Israël bloquée

Le mouvement de résistance islamique Hamas a salué la décision du gouvernement espagnol d'empêcher deux navires en provenance des États-Unis, transportant des armes et des fournitures militaires destinées à l'entité sioniste, d'accoster dans ses ports.

Dans un communiqué publié ce vendredi, Hamas a exprimé sa gratitude envers l'Espagne, soulignant que cette décision s'aligne avec les positions honorables du gouvernement espagnol en rejetant l'agression sioniste continue contre Ghaza et en empêchant l'entité sioniste de se procurer les armes utilisées dans sa guerre d'extermination contre les Palestiniens.

Des médias espagnols avaient rapporté plus tôt que les deux navires, partis de l'État de New York, avaient demandé à accoster au port d'Algeciras, dans le sud de l'Espagne, mais les autorités espagnoles ont décidé de leur refuser l'accès.

Hamas a considéré cette décision comme un soutien au droit des Palestiniens face à l'agression sioniste.

Dans son communiqué, le mouvement a affirmé que cette position reflète la solidarité avec le peuple palestinien, en particulier face aux crimes commis par l'occupation sioniste, soulignant que cette décision espagnole intervient à un moment critique, alors que Ghaza subit des attaques militaires intensifiées ayant causé des milliers de victimes civiles innocentes.

Hamas a également tenu l'administration américaine responsable « sur les plans juridique, politique, moral et humanitaire » des crimes et massacres continus de l'occupation sioniste contre les civils palestiniens.

Le mouvement a ajouté que le soutien continu des États-Unis à l'entité sioniste, que ce soit par la fourniture d'armements ou le soutien politique à ses politiques militaires, contribue à l'escalade du conflit et met en danger la vie des civils dans les territoires palestiniens occupés.

À noter que le gouvernement espagnol avait annoncé la suspension de la vente d'armes et d'équipements militaires à l'entité sioniste depuis le début de l'extermination à Ghaza, le 7 octobre 2023.

R. I. / Agences

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (8^e JOURNÉE)

Le MC Alger accroché, la JSK et l'USMA se neutralisent

Le MC Alger, l'USM Alger et la JS Kabylie ont laissé le CS Constantine filer seul en tête du classement après leur nul vierge en clôture de la 8^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, marquée également par le premier succès de la saison du CR Belouizdad contre le promu l'ES Mostaganem (2-0).

Le clasico JSK-USMA, disputé sur la belle pelouse du stade Hocine-Aït Ahmed et en présence d'un public nombreux, n'a pas tenu toutes ses promesses. Les deux équipes ont joué beaucoup plus pour ne pas perdre, ce qui explique leur piètre prestation et le peu d'occasions de scorer.

Avec ce nul, l'USMA et la JSK glissent à la troisième place avec 13 points en compagnie du MC Alger, incapable, lui aussi, de s'imposer sur sa pelouse contre l'US Biskra (0-0).

Le MC Alger, qui restait sur un nul à domicile contre l'Olympique Akbou (0-0) lors de la précédente journée, n'a pas réussi à trouver la faille dans la défense de Biskra bien organisée au tour de l'expérimenté capitaine Nacereddine Khoualed.

Cette deuxième contreperformance consécutive du champion d'Algérie en titre est inquiétante à quelques semaines de l'entame de la phase de poules de la Ligue des champions.

Un peu plus tôt, la JS Saoura, qui évoluait sur son terrain mascotte du 20-Août-1955 de Béchar a éprouvé d'énormes difficultés devant une volontaire formation du NC Magra avant de trouver la faille en fin de match grâce à un but de Boutiche inscrit à la 86^e sur penalty.

Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour la JSS qui remonte provisoirement à la 8^e place en attendant de jouer son match en retard face au CR Belouizdad. Quant au NC



Magra, les années se suivent et se ressemblent. Cette défaite le laisse cloué à la dernière place avec 6 points au compteur.

Le dernier match de cette 8^e journée a eu pour théâtre le stade de Mostaganem, et a permis au vice-champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, de signer son premier succès de la saison grâce à deux réalisations de Benguit (76') et Daïbèche (90+5).

Une précieuse victoire pour les hommes d'Abdelkader Amrani qui quittent la dernière place aux dépens du NC Magra et avec un match en plus à disputer contre la JS Saoura.

En revanche, l'ESM qui demeurait sur une excellente victoire en déplacement contre Akbou, enregistre sa troisième défaite sur sa pelouse et recule à la 8^e place en compagnie de la JSS (10 pts).

Cette journée qui a débuté jeudi, a vu le MC Oran vainqueur de l'ES Sétif (1-0), confirmer son retour en force, depuis l'arrivée à la barre du technicien malien Eric Sékou Chelle. Les Oranais (2^e - 14 pts) sont désormais dauphins du leader le CS Constantine

qui s'est imposé contre l'Olympique Akbou (2-1), une victoire qui le place désormais seul en tête du classement (15 pts).

En revanche, la formation d'Akbou, recule à la 6^e place après ce deuxième revers de rang. Le nouveau promu, qui a idéalement entamé le nouvel exercice, aligne un quatrième match sans victoire.

De son côté, l'ASO Chlef a dû attendre la 8^e journée pour signer son premier succès de la saison, devant le MCEB (2-0).

Tout s'est joué dans le dernier quart d'heure en inscrivant ses deux buts par l'international togolais Agbagnou (75^e) et Benchouia (81^e).

Si les Chélifiens quittent pour le moment la zone rouge, en revanche le MCEB continue de manger son pain noir en concédant sa cinquième défaite de la saison.

Le Paradou AC est en train pour sa part de retrouver des couleurs depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Billel Dziri. Les "Académiciens" n'ont pas fait dans la dentelle en surclassant l'USM Khenchela (4-0).

EQUIPE NATIONALE

"La FAF et la famille des Verts se solidarisent avec Beloumi"

La Fédération algérienne de football (FAF) et la famille des "Verts" apportent leur soutien total à l'attaquant Mohamed Bachir Beloumi qui souffre d'une blessure complexe.

Beloumi était initialement prévu pour rejoindre le stage des Verts ce lundi, en préparation des matches contre la Guinée équatoriale et le Libéria, dans le cadre des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025.

Cependant, il a été exempté de ce stage en raison d'une blessure au

ligament croisé antérieur, survenue lors de son dernier match avec son club, Hull City en Angleterre.

La FAF a publié un message de soutien à Beloumi sur sa page Facebook, dans lequel on pouvait lire : « La Fédération algérienne de football, dirigée par Walid Sadi, ainsi que tous les membres et joueurs de l'équipe nationale, sous la direction de l'entraîneur national Vladimir Petkovic, souhaitent un prompt rétablissement à notre joueur international Mohamed Bachir Beloumi. »



CHAMPIONNAT TUNISIEN

Blaili mène l'Espérance de Tunis à une nouvelle victoire

L'ailier gauche de l'équipe nationale, Youcef Blaili, a conduit, samedi, son équipe, l'Espérance Sportive de Tunis, à une nouvelle victoire en championnat tunisien. Lors de la 8^e journée, face à son adversaire et hôte, le Futur de Gabès, le match s'est terminé sur un score de 2-1 en faveur de l'Espérance.

Blaili a été titulaire lors de cette rencontre, sa première sous la direction du nouvel entraîneur roumain, Laurent Reghecampf, et il a joué jusqu'à la 88^e minute du second mi-temps.

L'attaquant algérien a réalisé une bonne performance, étant à l'origine de plusieurs occasions dangereuses pour son équipe. Il a également délivré plusieurs passes décisives pour ses coéquipiers. Cette victoire est la quatrième pour Blaili avec son équipe en championnat tunisien et la deuxième consécutive, ce qui permet à l'Espérance de Tunis de porter son total à 15 points et de se classer à la quatrième place du championnat après un début de saison difficile marqué par trois nuls et une défaite.

CHAMPIONNAT BELGE

Un chiffre impressionnant pour Brahimi

Le milieu de terrain international algérien, Bilal Brahimi, prêté par l'OGC Nice au KVC Sint-Truiden, a réalisé une performance exceptionnelle en championnat belge cette saison.

Après avoir mené son équipe à sa quatrième victoire de la saison lors de la 14^e journée, face à Mechelen, avec un score de 2-0, Brahimi a obtenu la meilleure note de la rencontre avec une note de 8,6.

L'Algérien détient également le meilleur indice de passes décisives réussies en une seule rencontre, avec une moyenne de 4,1 passes réussies et un taux de précision de 38 %. Il est également le joueur le plus performant en matière de passes décisives réussies dans une seule rencontre, avec 7 passes réussies sur 15 tentatives contre Mechelen, selon les statistiques de l'indicateur SofaScore.

À ce jour, Brahimi a joué 7 matchs cette saison avec Sint-Truiden, dont 6 en tant que titulaire, avec un total de 580 minutes de jeu. Il a inscrit un but et délivré une passe décisive.

VENOM 2 : LET THERE BE CARNAGE



21h25

TMC

En 1996, Cletus Kasady, un adolescent qui a connu une enfance difficile, est interné au pensionnat St. Estes de l'institut Ravenscroft. C'est dans cet environnement très violent qu'il assiste à un affrontement entre sa fiancée Frances Barrison, douée de dangereux pouvoirs, et le jeune policier Patrick Mulligan. Quelques années plus tard, le même Mulligan, désormais un officier confirmé, escorte Eddie Brock, toujours suivi par le symbiote Venom, pour que le journaliste puisse interroger le tueur en série Cletus Kasady, désormais enfermé dans la prison de San Quentin.

HIPPOCRATE



21h09

CANAL+

Alyson Lévêque travaille pour les services de SOS Médecin durant la période estivale. Elle est appelée au chevet d'un jeune homme plongé dans le coma après une overdose de médicaments. Ce dernier fait partie d'une bande dans une cité. Très vite Alyson se sent menacée par la famille et les membres du clan. Prévenu, Hugo se rend sur place pour l'aider. Malgré la fermeture administrative du Smur, Chloé et Arben décident de prendre la malade dans le service. Ils sont très vite réprimandés par leur chef de service. Toujours proche du documentaire, la série médicale conserve son exigence...

LES INVISIBLES MARIANNE



21h05

2

Une femme en uniforme de policière s'est suicidée dans le bureau du commissaire Chistera pendant la nuit. À la PJ, personne ne connaît cette collègue et aucun papier n'est retrouvé sur elle. L'enquête est confiée au commandant Darius et son équipe. Selon la médecin légiste, la défunte, surnommée Marianne par Marijo, ne s'est pas suicidée mais a été étranglée. De plus, elle portait un faux uniforme. Bientôt, Duchesse et Marijo découvrent que Marianne s'appelle en fait Samira et qu'elle était la petite amie d'un gros trafiquant de drogues des quartiers sud.

SKYFALL



21h05

3

À Istanbul, James Bond doit récupérer un disque dur où se trouve une liste d'agents infiltrés. Blessé accidentellement par sa coéquipière, il est laissé pour mort et disparaît. La mission ayant échoué, M est mise à la retraite d'office. Alors qu'elle regagne l'immeuble du MI6, une bombe détruit son bureau. Bond sort alors de la clandestinité et regagne Londres. Avant d'enquêter, il doit être soumis à une série de tests. Sombre, audacieux et d'une incroyable efficacité, ce James Bond est sans aucun doute l'un des meilleurs de la saga.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LES SENTIERS DE LA GLOIRE



20h55

arte

1916. Les fantassins français piétinent dans les tranchées boueuses face à une position allemande, surnommée « La fourmière », réputée imprenable. Tout assaut serait suicidaire. Pourtant, ambitionnant d'accrocher une étoile de plus à son uniforme, le général Mireau ordonne au colonel Dax une attaque. Comme prévu, l'offensive se solde par un fiasco. Les poilus rebroussement chemin. Refusant d'admettre l'ineptie meurtrière de sa stratégie, le général Mireau accuse les soldats de lâcheté et réclame, à titre d'exemple, l'exécution publique de trois soldats...

THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES



21h05

5

Diego Buñuel se rend à Lorient pour participer à un stage commando de la Marine nationale dont le but est de former ceux qui protègent les zones maritimes françaises. La première étape est simple, plonger dans une cuve d'eau à 10 degrés pour prouver qu'il peut passer à la suite. Le reste des épreuves commence par un bivouac avec le peu de stagiaires restants après les premiers jours. En Guyane, les eaux françaises attirent de nombreux pêcheurs illégaux venus d'autres pays. Le commando de Marine prépare une opération contre un bateau brésilien.

CAT'S EYES TAMARA



21h10

TF1

Trois sœurs, Tam, Sylia et Alexia se retrouvent à Paris de nos jours. Elles ne se sont pas vues depuis plusieurs années. Elles découvrent au hasard d'une exposition d'art prestigieuse se déroulant à la Tour Eiffel, un tableau appartenant à leur père. Celui-ci a disparu dans l'incendie suspect de sa galerie dix ans plus tôt. Remonter jusqu'au tableau c'est peut-être faire la lumière sur la disparition de leur père. Sans plus attendre, elles planifient de dérober l'œuvre d'art. Très vite, elles se retrouvent dans le collimateur de Quentin Chapuis, capitaine de la BRB.

CRIMES COUP DE TONNERRE SUR LA CAPITALE



21h05

Chérie 25

La macabre découverte de la cave Yasmina et Ludovic, parents d'une petite fille de 2 ans, semblent en apparence être une famille ordinaire. Mais un jour, Noémie, la sœur de Yasmina, longtemps sans nouvelles d'elle, paniquée, entre dans leur appartement et réalise que sa sœur est absente. Vol avec turbulences. Mario, 52 ans, ancien steward, organise régulièrement chez lui des dîners. Un soir, inquiets, ses invités préviennent le colocataire de Mario que leur hôte ne répond plus. Quand il leur ouvre la porte de l'appartement, ils découvrent Mario est sur son lit, nu et ligoté.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:45
Dohr	12:32
Asr	15:22
Maghreb	17:43
Icha	19:08

27^E SILA

GRANDE AFFLUENCE DU PUBLIC AU STAND SAHRAOUI

Le stand de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à la 27^e édition du Salon international du livre (SILA) au niveau du Palais des Expositions (Pins Maritimes) à Alger connaît une grande affluence du public venu découvrir un large éventail d'ouvrages d'auteurs sahraouis.

Les publications et ouvrages exposés ont attiré un public varié dont des visiteurs algériens, arabes et étrangers, venus découvrir les titres présents reflétant les différentes étapes de la lutte sahraouie contre l'occupation marocaine.

«Depuis l'ouverture du Salon, le stand accueille de nombreux visiteurs. Plusieurs ouvrages exposés ont suscité l'intérêt des lecteurs algériens venus découvrir les différentes publications des écrivains sahraouis dans les domaines des études, de la pensée politique, de l'autobiographie, de la nouvelle, de la poésie, du roman, et autres», a déclaré à l'APS, Soumeya Abdallah, responsable du stand.

«Le stand reçoit également des chercheurs universitaires et des étudiants à la recherche de nouvelles références pour leurs travaux de recherche et leurs mémoires sur la question sahraouie», a-t-elle précisé. «Ces ouvrages mettent en

avant le combat et la résistance du peuple sahraoui face aux tentatives de l'occupant marocain visant à effacer son identité et ses spécificités culturelles», ajoute Mme Abdallah.

L'intérêt que porte les Algériens au stand sahraoui reflète le lien fort unissant les peuples algérien et sahraoui, a-t-elle dit, précisant que le salon constitue une occasion pour faire découvrir, par le livre, aux exposants participant au salon venus de différents pays, la question sahraouie et les souffrances qu'endurent les détenus sahraouis dans les geôles marocaines.

La même intervenante, qui est également directrice de la préservation du patrimoine et de la documentation au ministère de la Culture sahraouie, a expliqué que la participation de la RASD au Sila 2024 se traduit par «une exposition au public des visiteurs du salon d'une variété de livres comprenant 55 titres, parmi lesquels des nouveaux titres ou des ouvrages réimprimés, issus des publications du ministère de la Culture sahraouie, outre des ouvrages issus d'une publication commune entre le ministère de la

Culture et des Arts algériens et son homologue sahraoui, ainsi que des maisons d'édition algériennes». Elle a également

mis en lumière les mémoires de la militante sahraouie et ancienne prisonnière des geôles de l'occupation marocaine, Mme Fatima El Ghali Moulay Ahmed Mili, décédée récemment, publiées sous le titre «16 ans dans l'enfer d'Agdez et de M'gouna» par l'Union des journalistes, écrivains et auteurs sahraouis, des mémoires «reflétant ses souffrances et les violations qu'elle a subies pendant sa période d'emprisonnement».

Parmi les titres également présentés au stand, se trouvent le recueil de poésie «Les gloires d'un peuple» du poète Houcine Ibrahim, le roman «Awtad Al Ard ... Alholm Al harib» de Mustapha Al-Kettab, ainsi que «Un poème pour la vie... mémoires d'un journal intime d'un prisonnier politique» de Saïd El Belal, en plus de «L'organisation avant-gardiste pour la libération du Sahara... de la fondation au crime de l'Espagne» de Hamdi Yahdih.

La 27^e édition du Sila se poursuit jusqu'au 16 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex), avec la participation de 1007 maisons d'éditions issues de 40 pays, dont 290 éditeurs algériens, présentant plus de 300.000 titres.

FOOTBALL

Rachid Mekhloufi inhumé au cimetière d'El Alia

Le moudjahid et ancienne légende de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Rachid Mekhloufi, décédé vendredi à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé dimanche après la prière du Dohr au cimetière d'El Alia (Alger).

La dépouille du défunt est arrivée, samedi soir, à l'Aéroport international Houari-Boumediene, où le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, était présent aux côtés de la famille du défunt et de nombre de ses amis.

Dans une déclaration à cette occasion, le ministre a indiqué avoir «transmis les condoléances du président de la République à la veuve, au fils et à la famille du défunt», rappelant «l'intérêt majeur qu'accorde le président de la République à tous les symboles nationaux, dont les joueurs de l'équipe du FLN».

M. Rebiga a salué le parcours du défunt et de ses compagnons, qui ont, a-t-il dit, «répondu à l'appel du Front de libération en créant une équipe de football, dont les membres ont joué leur rôle d'ambassadeurs de la cause nationale».

De son côté, le fils de Rachid Mekhloufi a salué les efforts des pouvoirs publics pour le rapatriement de la dépouille de son père.

PUBLICITÉ